Informations de base

2005/2526(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la situation en Arabie saoudite **Subject** 6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde **Zone géographique** Arabie saoudite	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
10/03/2005	Décision du Parlement	T6-0082/2005	Résumé
10/03/2005	Résultat du vote au parlement		
10/03/2005	Débat en plénière		
10/03/2005	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2005/2526(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B6-0189/2005	08/03/2005	
Proposition de résolution		B6-0192/2005	08/03/2005	
Proposition de résolution		B6-0195/2005	08/03/2005	
Proposition de résolution		B6-0197/2005	08/03/2005	
Proposition de résolution		B6-0208/2005	08/03/2005	
Proposition de résolution		B6-0213/2005	08/03/2005	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0082/2005 JO C 320 15.12.2005, p. 0178-0281 E	10/03/2005	Résumé

Résolution sur la situation en Arabie saoudite

2005/2526(RSP) - 10/03/2005 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté par 78 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions une résolution sur l'Arabie saoudite.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE-DE, PSE, ALDE, Verts/ALE, GUE/NGL et UEN.

Le Parlement se réjouit du premier scrutin à l'échelle nationale jamais organisé en Arabie saoudite entre le 10 février et le 21 avril 2005, en présence d'une délégation du Parlement européen. Il regrette toutefois que les femmes ne soient pas autorisées à y participer, quoique la loi électorale soit claire à propos de leur participation.

Rappelant aux autorités saoudiennes les obligations qui sont les leurs en vertu de la convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), la résolution demande que toutes les mesures appropriées soient prises pour éliminer la ségrégation et la discrimination à l'égard des femmes, accroître progressivement leur participation au processus de prise de décision politique et mettre les femmes en état d'occuper des charges publiques.

Le Conseil et la Commission sont invités à soumettre une série de questions au cours du prochain Conseil conjoint et de la prochaine réunion ministérielle entre l'Union européenne et le Conseil de coopération du Golfe, en particulier :

- l'abolition de la peine de mort : le Parlement demande un moratoire immédiat de l'exécution de la peine capitale en Arabie saoudite, où, d'après Amnesty International, trente et une exécutions eurent lieu en 2004 ;
- la suppression des restrictions apportées à la libre circulation des femmes, à leurs possibilités d'emploi, à leur personnalité juridique et à leurs droits de représentation devant les juridictions ;
- des mesures afin d'améliorer les conditions de travail des travailleurs immigrés, les femmes notamment, ainsi que le traitement à eux réservé ;
- l’absence de liberté de religion : les autorités sont encouragées à œuvrer sans relâche à une plus grande modération et à une plus grande tolérance de la diversité religieuse.

Le Parlement appelle au renforcement des relations entre l'Union européenne et l'Arabie saoudite dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et contre le fondamentalisme. Il demande aussi que l'Union européenne et l'Arabie saoudite se soutiennent l'une l'autre dans leurs efforts pour parvenir à une issue satisfaisante du conflit israélo-palestinien.